

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

M. Pilon, appuyé par M^{me} Rideout, propose,—Que le nom de M. Stafford soit substitué à celui de M. Cowan sur la liste des membres du comité permanent de la radiodiffusion et de la télévision, des films et de l'assistance aux arts.

Que le nom de M. Ryan soit substitué à celui de M. Cowan sur la liste des membres du comité permanent de la santé et du bien-être social.

Que le nom de M. Groos soit substitué à celui de M. Cowan sur la liste des membres du comité permanent des affaires des anciens combattants.

Que le nom de M. Noël soit substitué à celui de M. Cowan sur la liste des membres du comité mixte des impressions du Parlement.

Que le nom de M. Caron soit substitué à celui de M. Cowan sur la liste des membres du comité mixte du restaurant du Parlement.

Que le nom de M. Patterson soit substitué à celui de M. Leboe sur la liste des membres du comité permanent du travail et de l'emploi.

Que le nom de M. Addison soit substitué à celui de M. Goyer sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

La prise en considération de ladite proposition de motion est différée.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A 10 h. 06 du soir, la question «Que cette Chambre ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pearson, membre du conseil privé de la reine,—Sommaire des arrêtés en conseil adoptés durant le mois de février 1968. (Textes français et anglais)

Par M. Greene, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur le rétablissement agricole des Prairies et les opérations s'y rattachant, pour l'année financière terminée le 31 mars 1967, conformément à l'article 12 de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, chapitre 214, S.R.C., 1952.

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur l'application des Parties I et II de la Loi sur la pension du service public pour l'année close le 31 mars 1967, conformément à l'article 34, chapitre 47, Statuts du Canada, 1952-1953 et l'article 28, chapitre 44, Statuts du Canada, 1966-1967.

A 10 h. 28 du soir, la Chambre ajourne à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi.